

Tour de l'abbaye Saint-Martin du **Canigó**Conflent Canigó - Casteil







Vue sur le Tres Estelles (© OTI Conflent Canigó)

A la découverte d'un des joyaux de l'art roman.

Au départ du village de Casteil, belle randonnée sous hêtraie et sapinière garantissant fraîcheur en été sur les flancs du Canigó. A la descente, découverte de l'abbaye Saint-Martin du Canigó sur son piton rocheux et dominant les gorges par lesquelles le chemin ramène à Casteil.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée: 3 h

Longueur: 5.2 km

Dénivelé positif : 562 m

Difficulté : Difficile

Type: Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Randonnée en

montagne

Itinéraire

Départ : Entrée du village, Casteil **Arrivée** : Entrée du village, Casteil

Balisage: — PR labellisé® **Communes**: 1. Casteil 2. Vernet-les-Bains

Profil altimétrique



Altitude min 771 m Altitude max 1329 m

- **D** Mairie de Casteil (775 m) Prendre la route qui monte vers le camping Domaine Saint-Martin.
- 1 Camping (816 m) Prendre le sentier qui contourne le camping par la droite. Montée régulière, un peu raide au départ, jusqu'au Coll de Llevant.
- 2 Coll de Llevant (958 m) Prendre le sentier à droite. Montée régulière et passage d'un petit col au-dessus de la Cascade Dietrich. Le sentier, après avoir traversé un ravin et remonté dans un petit bois qu'il traverse, redescend dans le Canal dels Cirers.
- 3 🕏 Zone délicate (1305 m) Descente difficile le long d'une paroi verticale (main courante) pour passer la Font del Bac dels Monjos (petit aller-retour sur la gauche). Continuer sur le sentier qui monte en surplomb après le passage du Riu (main courante).
- 4 Fin de zone délicate (1272 m) Suivre le sentier qui descend vers l'Abbaye Saint-Martin du Canigó. Ignorer le sentier, montant, qui part à gauche et qui amène à l'abri de la Cirerola. Continuer, à droite, sur le sentier. Petit col et changement de versant. Peu avant l'Abbaye, petit sentier à gauche qui amène à un point de vue, plongeant sur celle-ci.
- 5 Abbaye Saint-Martin du Canigó (1055 m) Pour redescendre au village de Casteil, prendre le sentier qui contourne l'Abbaye par la gauche. Descente rapide vers le Còrrec de la Ridorta que l'on traverse à gué.
- 6 Fintersection (847 m) Jonction avec le sentier des Gorges du Cady. Tourner à

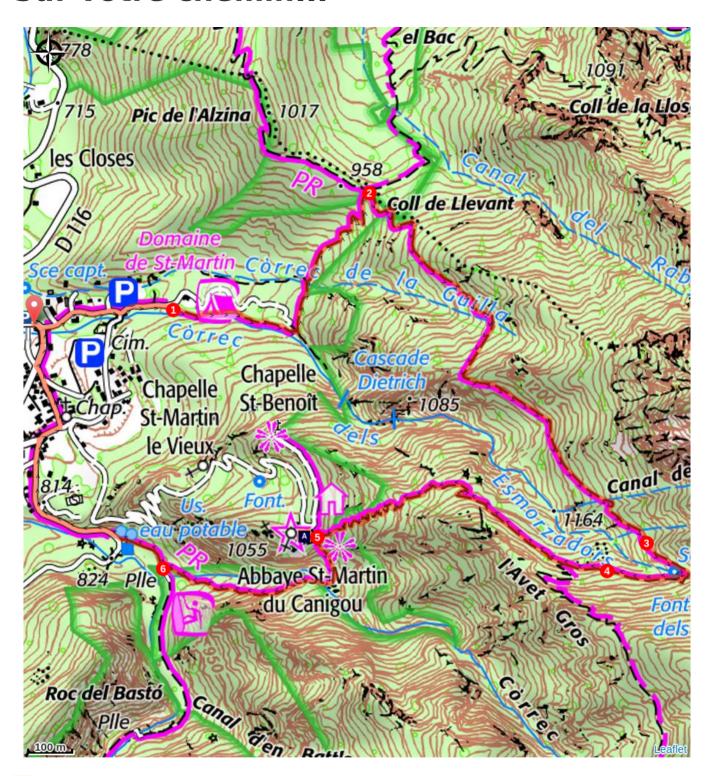
droite pour rejoindre Casteil et le point de départ.

Cet itinéraire a obtenu le label de qualité PR labellisé® de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Un contrôle de qualité de cet itinéraire est réalisé tous les deux ans par les bénévoles du <u>Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales</u>.



Cet itinéraire est incrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales.

Sur votre chemin...



Abbaye Saint-Martin du Canigó (A)

Toutes les infos pratiques



Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiguera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. Voir les chantiers de brulage dirigé

Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : Vigilance feux de forêts



A Recommandations

En périodes de crues ou de fortes pluies plusieurs passages peuvent être très difficiles, voire impraticables. Itinéraire à éviter par temps humide (roches glissantes). Un passage difficile (paroi verticale).

Comment venir?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO, dont le Train Jaune, sur <u>www.laregion.fr</u> Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Suivre la N116 jusqu'à Villefranche-de-Conflent, puis la D116 jusqu'à Casteil.

Parking conseillé

Parking de la mairie, Casteil.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve de chasse et de faune sauvage de Casteil (RCFS)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact:

Office National des Forêts

Tél : E-mail : Site :

Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél: 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79 E-mail: contact@canigo-grandsite.fr Site: https://www.canigo-grandsite.fr

Les RCFS ont vocation à **protéger des mileux naturels indispensables à des espèces menacées**.

Y sont interdits:

- Les engins à moteur hors des voies ouvertes à la circulation
- Le survol à moins de 300 mètres du sol et l'atterrissage d'hélicoptères et d'avions
- **Les décollages** des delta-planes, parapentes et ailes volantes, ainsi que leur survol à moins de 300 m du sol
- Le camping et l'allumage des feux en dehors des emplacements autorisés
- Les actions de brûlage sans autorisation explicite annuelle du directeur de l'agence interdépartementale de l'ONF
- L'introduction d'animaux domestiques à l'exception de ceux autorisés pour la randonnée ou leur présence hors des dates d'estive définies dans les conditions du droit d'usage ou dans les concessions de pâturage
- Les chiens non tenus en laisse (à l'exception des chiens de chasse et des chiens de protection des troupeaux)
- Les activités sportives susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des espèces patrimoniales

Arrêté préfectoral complet disponbible ici

1 Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal Conflent Canigó 10 place de la République, 66500 Prades

info@tourisme-canigou.com
Tel: +33 (0)4 68 05 41 02
http://www.tourisme-canigou.com



Sur votre chemin...



🔚 Abbaye Saint-Martin du Canigó (A)

Au cœur du massif du Canigó, sur un nid d'aigle, l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Martin surplombe discrètement la vallée depuis le XIe siècle et laisse découvrir son site unique au promeneur ravi. Le clocher lombard, les chapiteaux de marbre, l'abbatiale et la crypte voûtées en font un joyau du premier art roman régional.

Crédit photo : © Bernard Frankel - CD66